

REAC DES PONTS ROULANTS ET PORTIQUES - R484

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PONTS ROULANTS FT DES PORTIQUES

PUBLIC VISÉ

Tout le personnel destiné à la conduite d'un pont roulant et/ou d'un portique.

PRÉ REQUIS

Aptitude médicale pour la conduite des engins concernés Avoir suivi une formation initiale ou détenteur d'un CACES®

DURÉE

7 h (max 1 accessoire)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 maximum

LIEU

Dans vos locaux ou sur un de nos centres de formation

ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

- Chaussures de sécurité
- Vêtement haute visibilité
- Casque
- Gants



VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP?

Nos formations peuvent vous être accessibles. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation.

Pour toute information: contact.handicap@vivalians.fr

Autres sources d'informations fagerh agefiph





OBJECTIFS

- Maintenir les compétences nécessaires à la conduite des ponts roulants et des portiques en situation de travail,
- Réactualiser les connaissances théoriques et savoir faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des ponts roulants et des portiques,
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation,
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Moyens pédagogiques

- Exposé participatif et/ou démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret stagiaire remis en fin de formation

Moyens techniques

- Salle de formation
- Ordinateur et vidéoproiecteur
- Support de cours
- Espace d'évolution permettant la pratique en sécurité, avec matériel pédagogique (plots,...)

Moyens d'encadrement

- Formateur en mobilité levage détenant le **CACES®**
- VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

Contexte réglementaire

Code du travail Art R.4323 55, R.4323 56, Arrêté du 02/12/1998, Circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999, Décret n 2015 172 du 13/02/2015.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

- Feuille d'émargement,
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires,

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Attestation de fin de formation avec avis permettant à l'employeur, s'il le souhaite :
- d'établir une autorisation de conduite « après avoir vérifié que l'opérateur détient l'intégralité des pré requis nécessaires »,
- d'inscrire le salarié sur un test CACES®





REAC DES PONTS ROULANTS ET PORTIQUES - R484

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PONTS ROULANTS ET DES PORTIQUES

PROGRAMME

CONNAISSANCES THÉORIQUES 3,5 HEURES

Module A1	Connaissance générales	5 items
Module B1	Technologie des ponts roulants et portiques	5 items
Module C1	Principaux types de ponts roulants et portiques Les catégories de CACES	3 items
Module D1	Notions élémentaires de physique	2 items
Module E1	Capacité des ponts roulants et des portiques	2 items
Module F1	Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques	1 items
Module G1	Exploitation des ponts roulants et des portiques	7 items
Module H1	Accessoires de levage et règles d'élingage	3 items
Module I1	Vérifications d'usage des ponts roulants et des portiques	1 items
Contrôle de connaissances	Vérification de la compréhension de l'ensemble des 8 modules au travers d'un QCM.	29 items

SAVOIR FAIRE PRATIQUES 3,5 HEURES

Module A2	Prise de poste et vérification	7 items
Module B2	Conduite et manoeuvres	8 items
Module C2	Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien maintenance	2 items
Contrôle des Savoir faire	Vérification de la compréhension de l'ensemble des 3 ou 4 modules au travers d'une mise en situation travail simulé.	17 items

OPTION ACCESOIRES 3,5 HEURES PAR ACCESSOIRE SUPPLÉMENTAIRE

Palonnier à cadre, palonnier, pince, ventouse, aimant, lève palette, balancelle, élingues chaines ou textiles, etc...